Nos engagements :

- Votre consentement écrit sera demandé dans le cadre du recueil de données personnelles pour une finalité donnée.
- Vos données personnelles seront conservées pour une durée annoncée et/ou légale.
- Vos données personnelles seront mises à jour autant de fois que nécessaire.
- La sécurisation du mode de conservation de vos données personnelles sera notre priorité.
- Notre établissement s'engage à respecter vos droits et à vous faciliter l'accès à vos données personnelles.
- Pour cela,
- Notre établissement s'engage à former, informer et sensibiliser ses professionnels au respect de vos droits.

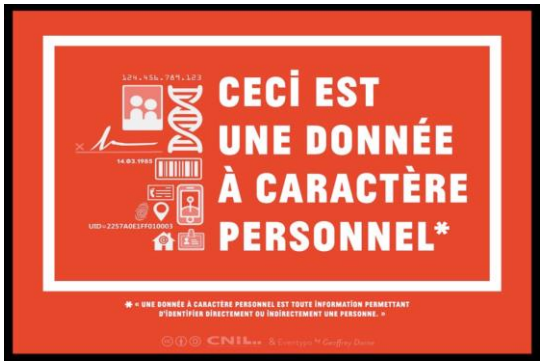

Votre correspondant RGPD :

Le Directeur de votre établissement

<u>Vous souhaitez exercer l'un de vos droits concernant le traitement de vos données personnelles ?</u>

2 solutions :

1- Adressez au directeur de votre établissement

- Une demande écrite avec
- Une copie de votre pièce d'identité
- En précisant le droit que vous voulez exercer

Le Directeur de votre établissement dispose de 2 mois maximum à compter de la date de réception de la demande pour vous répondre.

2- Sur place avec présentation d'une pièce d'identité accompagné si vous le souhaitez par une personne de votre choix.

En cas de litige

Vous pouvez contacter le délégué à la Protection des Données (DPD) de la Fondation : dpd@fondationpoidatz.com

Pour aller plus loin

- www.cnil.fr (Commission Nationale Informatique et Liberté)
- REGLEMENT (UE) 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE

Service Qualité Gestion des Risques
Pascal OUDOIRE
Responsable Qualité Gestion Des Risques
Délégué à la protection des données

FONDATION ELLEN POIDATZ

PROTECTION DES DONNEES : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Guide d'informations à destination des patients, des usagers et de leur famille

Directeur général :
Sébastien PAUTASSO-CHADOUTAUD

Définitions

Donnée à caractère personnel : toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable telle que nom, un n° d'identification, une photographie, un identifiant en ligne, un des éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.
Ex : n°SS, adresse mail professionnelle

Donnée de santé : information relative à la santé physique ou mentale d'une personne physique, y compris la prestation de soins de santé, qui révèle des informations sur l'état de santé de cette personne.
Ex : Résultats examens complémentaires, examen médical, diagnostic, antécédents médicaux…

Traitement : Toute opération appliquée à des données à caractère personnel telle que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la conservation, la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation ou la communication….
Ex : Dossier du patient/usager, dossier du salarié ….

Responsable de traitement : Personne physique ou morale qui détermine la finalité et les moyens du traitement.
Ex : c'est communément la personne occupant les plus hautes fonctions de l'organisation

Sous-traitant : personne physique ou morale qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable de traitement.
Ex : un hébergeur de logiciel, les transporteurs…

En étant admis dans cet établissement :

VOUS, patient, usager, famille allez nous donner accès à un certain nombre d'informations concernant vous et votre famille qui vous sont propres et vous identifient : NOM, prénom, coordonnées téléphoniques et postales, identifiant de sécurité sociale, profession, etc….

VOUS avez donc des droits pour vous assurer que ces données sont correctement et utilement utilisées, afin de respecter votre personne et votre vie privée. Ces droits vont vous permettre de garder la maitrise de vos données.

NOUS, professionnels, allons utiliser ces informations pour organiser votre prise en charge (coordination des plannings et des intervenants), conduire votre suivi
(contact, convocation, invitation) et assurer votre sécurité (identification tout au long de votre parcours).

NOUS avons le devoir d'en faire bon usage en respectant ce pourquoi elles vous ont été demandées.

NOUS vous devons une information claire et transparente, rendue obligatoire par l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) depuis mai 2018.

Objectifs du RGPD :

- Renforcer le droit des personnes
- Renforcer les obligations des responsables de traitement et des sous-traitants

De quels droits parle-t-on ?

- TRANPARENCE
Le responsable de traitement doit informer la personne concernée de son traitement de données personnelles de manière concise, transparente, compréhensible et accessible.

- DROIT D'ACCES
La personne confiant ses données personnelles a le droit d'obtenir la confirmation que ses données sont traitées et les caractéristiques de ce traitement.

- DROIT DE RECTIFICATION
La personne confiant ses données personnelles a le droit d'obtenir, dans les meilleurs délais, leur rectification en cas d'inexactitude.

- DROIT D'OPPOSITION
La personne confiant ses données personnelles peut s'opposer, à tout moment, à leur traitement.

- DROIT A L'EFFACEMEMT
La personne confiant ses données personnelles a le droit d'obtenir l'effacement de ses données personnelles.

- DROIT A LA PORTABILITE
Les données recueillies restent la propriété de celui qui les a transmises. Il a le droit de les transmettre à un autre responsable de traitement.

Règles d'or :

Les données à caractère personnel doivent être :

- Traitées de manière licite, loyale et transparente
- Collectées dans un but précis (finalité)
- Adéquates, pertinentes et limitées au strict nécessaire
- Exactes et tenues à jour
- Conservées pour une durée déterminée
- Traitées de manière sécurisée